

# PROCES-VERBAL

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 Juillet 2015

L'an deux mil quinze, le vingt et un juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard DELAUNAY, Maire.

### Nombre de Conseillers

#### Municipaux :

En exercice : 19  
Présents : 12  
Pouvoirs : 5  
Votants : 17

#### Date de la convocation :

07 juillet 2015

#### Date d'affichage :

07 juillet 2015

#### Présents : MM. Michel BENEDETTI - Catherine LEBOUQC -

Jean-Luc VALLET - Adjoints

Madeleine DENIS - - Patricia PAUTONNIER - Karine HUART -

Jean-Marc COSTENTIN - Aline JOSSE - - Sébastien TROUVÉ -

Anne LEGOUBE - Dominique FROC

Formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents excusés : Michel BRARD donne pouvoir à Michel

BENEDETTI - Cécile BOULDE donne pouvoir à Bernard

DELAUNAY - Marc LIBERT donne pouvoir à Catherine

LEBOUCQ- Christian THEBAULT donne pouvoir à JL VALLET -

Nicolas HARDY donne pouvoir à Patricia PAUTONNIER-

Absents : Charles DAVENEL - Anne-Marie VEILLÉ

Secrétaire de séance : Catherine LEBOUQC est désignée comme secrétaire de séance

## Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2015
- Résultat de la consultation rénovation de la salle des fêtes (*délibération*)
- Questions diverses

### Adoption de l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- les interventions extérieures à l'encadrement des TAP- Temps d'Activités Périscolaires -
- l'état d'avancement du livret d'accueil.

Adopté à l'unanimité.

## **Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2015**

Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2015 est adopté à l'unanimité.

### **Résultat de la consultation rénovation de la salle des fêtes**

Présentation : le Maire et Jean-Luc VALLET, adjoint aux bâtiments.  
Bernard DELAUNAY, Maire, ne participe pas au vote.

Suite à une consultation de plusieurs entreprises dans chaque corps de métier et à l'analyse des offres réalisée par le cabinet LAURENT, architecte, le conseil municipal décide de retenir les offres suivantes :

- |  |                   |
|--|-------------------|
| - Lot 1 – Charpente couverture – Entreprise NIEL – Fougères -                                | 8 539.96 €        |
| - Lot 2 – Menuiserie aluminium – Entreprise DELAUNAY – Javené-                               | 17 652.50 €       |
| - Lot 3 – Plafonds-cloisons- Entreprise ROUSSEAU –MARQUER-<br>Saint Aubin de Terregatte -50- | 6 200.00 €        |
| - Lot 4 – Electricité – Entreprise RAUT – Javené -   | 6 506.96 €        |
| - Lot 5 – Peinture – Entreprise GRIGNARD – Javené -  | <u>3 549.85 €</u> |

Soit un total HT de 42 449.27 €

Vu l'inscription au budget primitif 2015 en section d'Investissement, opération 011, article 2313 du montant de 50 000 €,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de retenir les entreprises ci-dessus citées aux montants indiqués ci-dessus
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir

Les travaux consistent à rénover le hall d'accueil (verrière), les sanitaires de la salle ainsi que divers aménagements en chauffage et luminaires. Ils devraient commencer vers la mi-septembre.

Les travaux pour la porte de la scène ainsi que la peinture des murs seront réalisés par René FROC, Agent du service technique, avant le mois de novembre.

Jean-Luc VALLET quitte la séance à 19h20.

### **Intervenants extérieurs dans l'encadrement des TAP – Temps d'activité périscolaire –**

Présentation : Catherine LEBOUCCQ, adjointe aux affaires scolaires et sociales.

Dans le cadre de l'organisation des TAP pour la prochaine rentrée scolaire, il est prévu de faire appel à des intervenants extérieurs :

- Madame Ginette ROGER - langage des signes malentendants – chaque lundi

- Gilbert DELAUNAY – instruments de musique dans le cadre du Bang'Gallo et conseils de conception de décorations pour les parterres dans le cadre de l'activité bricolage
- Antoine GULLIENT - instruments de musique de fanfare

Le conseil municipal fixe le montant de l'indemnité à 10 € par intervention qui sera versé aux associations dont dépend chaque intervenant sous forme de subvention.

Catherine LEBOUcq précise avoir sollicité les membres du Club des Anciens pour qu'ils donnent leur disponibilité en accompagnement des groupes. Bénévoles, ils pourraient être remerciés lors de l'organisation d'un pot de l'amitié.

### **Etat d'avancement du livret d'accueil**

Le Maire précise que la couverture est pratiquement terminée dans sa conception et qu'il restait à définir dans le détail les fiches :

- Le Conseil municipal
- Le personnel communal
- Les associations
- Les entreprises
- Enfance et Jeunesse
- Transport et mobilité
- Les infos pratiques

Monsieur ROULAND de l'Agence Temps d'Idées fera parvenir aux membres de la commission communication les fiches au fur et mesure de leur rédaction en vue de la prochaine réunion de commission fixée le 3 août 2015.

Le grammage papier des fiches proposé semble trop épais. Il est évoqué d'utiliser un grammage inférieur. A revoir à la prochaine commission.

L'objectif est de disposer de la maquette pour une distribution aux nouveaux arrivants lors du forum des associations de fin août. Le délai est très serré.

### **Questions diverses**

Jean-Marc COSTENTIN revient sur la question de l'emplacement du futur panneau lumineux et propose la solution d'un simple face qui pourrait être posé, place du kiosque, près du premier arbre après l'allée des Châtaigniers. Après divers échanges, aucune décision n'est prise. A revoir à la rentrée.

Plateaux ralentisseurs :

Le niveau de la pente, qui doit se situer règlementairement entre 7 et 10%, sera décidé lors du prochain conseil municipal. En attendant, il y a lieu que le service technique mesure la pente des existants : rue du Couesnon, rue Alexis Turoche.

Rue Pierre Turgis :

Madeleine DENIS informe que certaines bandes podotactiles se décollent.

Aline JOSSE quitte la salle à 20h10

Il est demandé l'entretien des espaces verts suivants :

- Bande de terrain située derrière les bâtiments de la rue du Grand Jardin
- Chemin situé derrière le lotissement des Lavandières

Le Maire informe que le circuit de Saint Jacques de Compostelle passera par la voie verte.

Le Maire prévoit, dans le cadre de Fougères Communauté, l'aménagement d'une liaison des deux chemins de randonnée sur le site de Galaché en continuant le parcours derrière la pisciculture. Les sanitaires relèvent de l'Association de pêche, La Gaule Fougèraise. Monsieur LE DUC, Président, a été contacté : ils vont être rénovés et seront fermés chaque soir.

Michel BENEDETTI précise que la Ville de Fougères prévoit la pose d'un balisage et de panneaux.

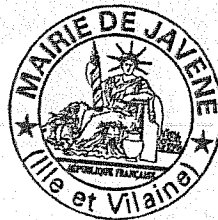
Catherine LEBOUQCQ a eu l'occasion de constater la conduite parfois brusque et manquant d'anticipation de certains chauffeurs de bus. Monsieur le Maire le signalera au SIVU.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le secrétaire,

Le Maire,

Catherine LEBOUQCQ



Bernard DELAUNAY.

